

Support

Proximité et plus si affinités

Comme évoqué vendredi dernier, dix nouvelles villes sont couvertes par l'assistance technique de proximité depuis aujourd'hui. Ce qui fait un peu plus de 240 villes couvertes, qui regroupent près de 14 millions d'habitants (environ 5 millions en Île-de-France, et le reste, environ 9 millions d'habitants, en province, donc, pour celles et ceux qui pourraient penser que ce genre de service de proximité ne concerne que les vilains parisiens :)).

En complément de l'extension du service d'assistance technique de proximité, Free (et Alice) a annoncé qu'elle rejoindrait dès début 2010 l'association « médiation communications électroniques », qui regroupe les principaux opérateurs des télécoms.

Il s'agit d'une structure qui a pour but de faciliter la résolution amiable et rapide des éventuels litiges qui peuvent entre abonnés et opérateurs.

Plus de détails par là :

<http://www.pcinpact.com/actu/news/54549-free-mediateur-amiable-sav-amce.htm>

Mobile

La quatrième, c'est (ou ce ne sera pas) pour vendredi

L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes annoncera ce vendredi 18 décembre si elle attribue (ou pas) la quatrième licence mobile. Une conférence de presse est prévue ce vendredi matin par l'ARCEP pour annoncer la bonne ou mauvaise nouvelle.

Mystère, boule de gomme, et tout ce qui s'en suit. Mais fin du suspens pour très bientôt, donc.

Mobile

La quatrième (génération), c'est là maintenant, enfin, pour les chanceux

TeliaSonera, un opérateur de télécommunications nordique, a lancé ce matin le premier service de téléphonie mobile « 4G », à Oslo et Stockholm uniquement pour le moment.

Purement destiné au transfert de données (il n'existe pas de téléphone mobile 4G à ce jour, juste des dongles), avec comme indiqué une couverture très limitée initialement, avec un prix d'abonnement de lancement à faire pâlir les actuels utilisateurs de service 3G (40 centimes environ par mois, vi, centimes, pas euros, enfin, jusqu'à juillet, où les prix ne seront plus promotionnels et rejoindront des niveaux moins susceptibles de causer des frayeurs à certains, d'environ 60 euros par mois).

En nos contrées, a priori pas pour tout de suite, enfin, qui sait, un jour peut-être (l'existence de terminaux adaptés serait un plus, cependant).

Source : http://www.theregister.co.uk/2009/12/14/lte_deployment/

Croisements

Saisine d'office

L'Autorité de la Concurrence a décidé de s'autosaisir pour avis sur la question de l'utilisation croisée de bases de clientèle (en gros, je pioche dans ma base client mobile pour proposer des offres haut débit ou mixtes haut débit / mobile).

L'Autorité, intriguée par le cas de SFR et Bouygues Télécom qui, mettant en oeuvre cette pratique, ont recruté au cours des trois derniers trimestres des nouveaux abonnés au haut débit à un rythme inhabituellement élevé, a décidé d'examiner cette pratique afin d'évaluer notamment l'effet qu'elle pourrait avoir sur le marché du haut débit et du mobile.

À ce jour ni Free (ne serait-ce que parce qu'elle n'a pas de base d'abonnés mobile) ni Orange (de par l'incertitude quant à la qualification de cette pratique au regard du droit de la concurrence) ne mettent en oeuvre cette pratique.

Par là pour la décision de l'Autorité de la Concurrence relative à la saisine d'office :

<http://www.autoritedelaconcurrence.fr/pdf/avis/09soa02.pdf>

L'avis sera rendu public, et des recommandations pourront également être faites au ministre chargé de l'économie ou des télécommunications, afin de mettre en oeuvre des mesures nécessaires à l'amélioration du fonctionnement concurrentiel du marché.

Vous êtes bien sur internet, mais comme notre adoré rédacteur en chef en titre se repose (c'est bien mérité :)), ben, les liens ne sont pas forcément directement utilisables dans la version PDF. Il faut faire du couper/coller si votre logiciel ne les reconnaît pas.